

Formations continues



Objectifs de la formation continue diverse

La formation continue des diplômés fédéraux et professionnels a pour but d'actualiser et accroître les connaissances et les compétences des stagiaires.

A ce titre, cette formation prend la forme d'un apport théorique suivi d'une mise en situation pratique.

Le suivi de cette formation permet aux entraîneurs de prolonger leur statut «actif» pendant une durée de 4 ans.

Elle permet aux encadrants de renforcer leurs compétences déjà acquises en lien avec l'apprentissage.

L'offre de formation, pour être qualitative, doit répondre au niveau de diplôme et aux besoins des stagiaires.



Conditions d'accès à la formation

- Être licencié à la Fédération Française de Tir à l'Arc
- Avoir validé le module VSS
- Être diplômé fédéral ou encadrant*

* Au regard de la thématique choisie, les encadrants fédéraux ou club peuvent prendre part à certaines formations continues diverses, en lien avec l'apprentissage d'archers débutants

Module para-tir à l'arc – Formation continue **N° 6985**



Durée : **14 heures**
Programmation : **1 weekend**
Nombre de places : **12**

Coût : **100€** (repas et déplacement à la charge du candidat, Repas traiteur possible)

Adresser un chèque de à l'ordre du C.R.B.T.A. à l'adresse ci-après,
Michel ROGUE
33, rue Saint Michel
Planguenoual
22400 LAMBALLE-ARMOR

Ou par virement (Précisez le N° de la formation) à l'ordre du C.R.B.T.A.

Banque : **Crédit Mutuel de Bretagne**

RIB : **15589 22804 038715442 40 63**

IBAN : **FR76 1558 9228 0403 8715 4424 063**

BIC : **CMBRFR2BARK**

Description

Module complémentaire para-tir à l'arc.

Le suivi d'un module de formation complémentaire permet à l'entraîneur de prolonger son statut «actif» pendant une durée de 4 ans

Objectifs

Cette formation a pour objectif de permettre aux entraîneurs de voir les fondamentaux techniques et les informations sur la pratique du para tir à l'arc.

Contenu

Compétences spécifiques para-tir à l'arc qui ne sont pas abordées en formation initiale.
14 heures de formation.

Prérequis

- Module VSS.
- Être licencié à la Fédération Française de Tir à l'Arc
- Être diplômé Entraîneur 1, 2 ou Entraîneur Fédéral.

Sessions

Les 14 et 15 novembre 2026. - RENNES

Clôture des inscriptions: 02 novembre 2026

Horaires : pour chaque jour de formation 09h/18h

Formation continue Diverses entrainement N° 6984



Durée : **7 heures**
Programmation : **1 journée**
Nombre de places : **50**

Coût : **60€** repas et déplacement à la charge du candidat, Repas traiteur possible)
Adresser un chèque de à l'ordre du C.R.B.T.A. à l'adresse ci-après,
Michel ROGUE
33, rue Saint Michel
Planguenoual
22400 LAMBALLE-ARMOR

Ou par virement (Précisez le N° de la formation) à l'ordre du C.R.B.T.A.

Banque : **Crédit Mutuel de Bretagne**

RIB : **15589 22804 038715442 40 63**

IBAN : **FR76 1558 9228 0403 8715 4424 063**

BIC : **CMBRFR2BARK**

Description

Les modules complémentaires ont pour objectif de développer les connaissances et compétences des diplômés fédéraux et professionnels dans des domaines qui ne sont pas abordés en formation initiale.

Le suivi d'un module de formation complémentaire permet à l'entraîneur de prolonger son statut «actif» pendant une durée de 4 ans

Objectifs

Cette formation a pour objectif de permettre aux entraîneurs de revoir les fondamentaux techniques de la discipline et diverses thématiques liées à l'entraînement. Formation continue pour les entraîneurs fédéraux sur l'approche à la compétition - Focus sur les apports techniques enseignés actuellement au niveau national.

Prérequis

- Module VSS.
- Être licencié à la Fédération Française de Tir à l'Arc
- Être diplômé Entraîneur 1, 2 ou Entraîneur Fédéral

Sessions

Le 24 octobre 2026. - RENNES

Clôture des inscriptions: 12 octobre 2026

Horaires : 09h/18h